



Commune Aérostatique du Grand-Duché de Luxembourg
Association sans but lucratif
Siège social : 4, rte. de Medernach, L-7619 Larochette
R.C.S. Luxembourg F787

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 11 MARS 2022

La séance qui se tient à Junglinster est ouverte à 19h10. Goy Feltes préside l'assemblée, il désigne comme scrutateur Lydie Clemens et Claude Sauber pour remplir les fonctions de secrétaire de l'assemblée. Le président constate que 12 voix sur 15 sont représentées et que l'assemblée peut valablement délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour. Se sont excusés pour leur absence Carole Fleres et Romain Pax.

1. Rapport d'activité 2021
2. Bilan au 31 décembre 2021
3. Admissions et démissions en 2021
4. Rapport des réviseurs de caisse
5. Approbation du bilan 2021
6. Approbation des admissions et démissions de l'année 2021
7. Approbation des cotisations et autres participations aux frais pour 2021
8. Décharge aux membres du conseil d'administration et aux réviseurs de caisse
9. Élections statutaires
10. Désignation des réviseurs de caisse pour l'année 2022
11. Activités de l'année 2022

Ces constatations faites, l'assemblée passe à l'ordre du jour:

1. Claude Sauber présente le rapport d'activité de 2021.
2. Paul Heiser présente le bilan au 31 décembre 2021, il constate une perte de EUR 1 726,25.
3. Aucune démission est à noter en 2021. Pascal Kugener, membre adhérent présente sa candidature comme membre associé.
4. Dirk Vormberge présente le rapport des deux réviseurs de caisse, Paul Federmeier et lui-même.
5. L'assemblée approuve le bilan 2021 à l'unanimité.
6. L'assemblée approuve l'admission de Pascal Kugener comme membre associé à l'unanimité.
7. L'assemblée approuve également les cotisations, entry fees et autres participations proposées par le conseil d'administration pour l'année 2022, inchangées par rapport à l'année 2021.



8. L'assemblée décharge les membres du conseil d'administration 2021 et les réviseurs de caisse.
9. Élections statutaires
Les membres restants du conseil d'administration sortant sont rééligibles.
Pascal Kugener présente sa candidature au conseil d'administration qui est maintenant composé de

Goy Feltes
Annemarie Arens
Claude Sauber
Paul Heiser
Nico Clemens
Pascal Kugener

10. L'assemblée confirme le mandat des réviseurs de caisse Paul Federmeyer et Dirk Vormberge pour l'année 2022.
11. Activités de l'année 2022
 - Mise à jour de la plateforme GOBOKO
 - Audit de l'école de pilotage DTO
 - Cours théoriques à compléter et finaliser
 - Assemblée générale FAL (26 mars 2022)
 - Séance de nettoyage et de vérification des ballons (23 avril 2022)
 - Séance de formation des équipages (23 avril 2022)
 - Balloon Trophy à Mersch (21-24 juillet 2022) - annulé
 - Challenge Alfi Feltes - à définir

Clôture de l'assemblée générale vers 20h00.

Luxembourg, le 11 mars 2022

Goy Feltes
Président

Lydie Clemens
Scrutateur

Claude Sauber
Secrétaire